



HAUTE-SAVOIE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°74-2021-127

PUBLIÉ LE 11 JUIN 2021

Sommaire

74_DDFIP_Direction départementale des finances publiques de Haute-Savoie / Direction départementale des finances publiques de Haute-Savoie

74-2021-04-01-00016 - DDFIP direction départementale des finances publiques / Pôle Etat et expertise fiscale / arrêté 2021-03 Procuration sous-seing privé de Gaëlle LE DOUJET DESPERTS, comptable public, responsable de la paierie départementale, à Alexandre BOMBAIL. (1 page)

Page 3

74_DDFIP_Direction départementale des
finances publiques de Haute-Savoie

74-2021-04-01-00016

DDFIP direction départementale des finances
publiques / Pôle Etat et expertise fiscale / arrêté
2021-03 Procuration sous-seing privé de Gaëlle LE
DOUJET DESPERTS, comptable public,
responsable de la paierie départementale, à
Alexandre BOMBAIL.

PROCURATION SOUS SEING PRIVE

La soussignée **Gaëlle LE DOUJET DESPERTS**

Comptable de la PAIERIE DEPARTEMENTALE DE HAUTE-SAVOIE

Déclare :

Constituer pour son mandataire spécial et général
Alexandre BOMBAIL demeurant à ANNECY

Lui donner pouvoir de gérer et administrer pour lui, en son nom,
la PAIERIE DEPARTEMENTALE DE HAUTE-SAVOIE

D'opérer les recettes et les dépenses relatives à tous les exercices, sans exception, de recevoir et de payer toutes sommes qui sont ou pourraient être légitimement dues, à quelque titre que ce soit, par tous contribuables, débiteurs ou créanciers des divers services dont la gestion lui est confiée, d'exercer toutes poursuites, d'acquitter tous mandats, et d'exiger la remise des titres, quittances et pièces justificatives prescrites par les règlements, de donner ou retirer quittance valable de toutes sommes reçues ou payées, de signer récépissés, quittances et décharges, de fournir tous états de situation et toutes autres pièces demandées par l'Administration, d'opérer à la Direction Départementale des Finances Publiques les versements aux époques prescrites et en retirer récépissé à talon, de le représenter auprès des Agents de La Poste pour toute opération.

En conséquence, lui donner pouvoir de passer tous actes, d'élire domicile et de faire, d'une manière générale, toutes les opérations qui peuvent concerner la gestion de la PAIERIE DEPARTEMENTALE DE HAUTE-SAVOIE, entendant ainsi transmettre à **M. BOMBAIL** tous les pouvoirs suffisants pour qu'ils puissent, sans mon concours, mais sous ma responsabilité, gérer ou administrer tous les services qui lui sont confiés.

Il a notamment pouvoir :

- d'effectuer des déclarations de créances,
- d'agir en justice.

Prendre l'engagement de ratifier tout ce que son mandataire aura pu faire en vertu de la présente procuration.

Fait à ANNECY le jeudi 1^{er} avril 2021

Visa de la Direction Départementale des Finances Publiques
A Annecy, le

Le Directeur Départemental
des Finances Publiques
Par procuration
Pour le Directeur départemental des Finances publiques
L'Administrateur des Finances publiques
Directeur du pôle Etat et expertise fiscale

Marc MESA

Signature des mandataires

Signature du mandant (1)

Bon pour pouvoir

Ce document doit être adressé en 2 exemplaires originaux au service Comptabilité de la DDFIP pour enregistrement.
(1) Faire précéder la signature de la formule "Bon pour Pouvoir"